

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les fiches sont effectuées à partir des données issues de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés 2017 de l'Université de Lille. Ces derniers ont été interrogés sur leur situation au 1<sup>er</sup> décembre 2019.

La population est constituée des diplômés de formation initiale définie par le critère d'âge (28 ans et moins l'année du diplôme pour les

licences professionnelles / 30 ans et moins pour les masters) et par l'absence d'interruption d'études de 2 ans ou plus après le baccalauréat.

Les fiches sont réalisées si au moins un des diplômés est en emploi.

## QUELQUES DÉFINITIONS DES INDICATEURS PRÉSENTS DANS LES FICHES

**Part des diplômés en poursuite d'études immédiate** = Diplômés réinscrits dans un établissement d'enseignement (supérieur ou non) l'année suivant l'obtention de leur diplôme / ensemble des diplômés x 100.

**Temps d'accès au 1<sup>er</sup> emploi** : Le temps d'accès moyen au 1<sup>er</sup> emploi est la différence de mois entre la date d'obtention du diplôme et la date de début du premier emploi. Indicateur calculé sur les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après leur diplôme.

**Taux d'insertion** = Diplômés en emploi / (diplômés en emploi + diplômés en recherche d'emploi) x 100. Sont exclus les diplômés ayant obtenu un diplôme supérieur avant, pendant ou après le diplôme, comme pour les indicateurs suivants.

**Part de diplômés en emploi stable** = Diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaires, indépendants) / diplômés en emploi x 100, calculé sur les diplômés en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2019.

**Part des diplômés en emploi de niveau cadre** = Diplômés en emploi de niveau cadre / diplômés en emploi x 100. Indicateur calculé sur les diplômés en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2019.

**Part des diplômés en emploi de niveau profession intermédiaire** = Diplômés en emploi de niveau profession intermédiaire / diplômés en emploi x 100. Indicateur calculé sur les diplômés en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2019.

**Emploi Hauts-de-France** : Indicateur établi à partir du code postal de l'entreprise ou de l'employeur, calculé sur les diplômés en emploi.

**Revenu net mensuel médian** : La médiane sépare en deux la population, la moitié des diplômés en emploi à temps plein gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Indicateur calculé sur les diplômés en emploi à temps plein.